



# Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts

publié le 20/09/2008

## Rentrée 2009 pour les collèges et les lycées

### Descriptif :

Rentrée 2009 pour les collèges et les lycées

Le texte relatif à l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école, au collège et au lycée est paru au [Bulletin Officiel n° 32 du 28 août 2008](#).

Ces dispositions prennent effet à compter de la **rentrée 2009** pour les collèges et les lycées.

L'enseignement de l'histoire des arts est un enseignement de culture artistique partagée. Il concerne tous les élèves. Il est porté par tous les enseignants. Il convoque tous les arts.

Son objectif est de donner à chacun une conscience commune : celle d'appartenir à l'histoire des cultures et des civilisations, à l'histoire du monde.

Cette histoire du monde s'inscrit dans des traces indiscutables : les œuvres d'art de l'humanité. L'enseignement de l'histoire des arts est là pour en donner les clés, en révéler le sens, la beauté, la diversité et l'universalité.

 [Organisation de l'histoire des arts, rentrée 2009](#) (PDF de 198.2 ko)  
Encart - Bulletin officiel n° 32 du 28 août 2008

### Lien complémentaire

 [Le site "Histoire des arts" de l'académie de Poitiers](#)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.  
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**